

l'oreille des Japonais que le mot "exclusion". J'estime qu'ici, au Parlement, en ce qui regarde ces questions d'affaires extérieures, nous devrions être en mesure mon honorable ami et moi-même de sortir les questions de cette nature du domaine de la politique de parti. Admettons une fois pour toute que nous ne voulons pas que la main-d'œuvre orientale vienne faire concurrence à nos ouvriers canadiens. Mais comprenons bien une chose, c'est que si nous devons, comme je le souhaite, rester partie de l'empire britannique, il nous appartient d'être loyaux non seulement envers nous-mêmes, mais envers les autres parties de l'empire dans nos rapports avec d'autres pays.

Pendant que j'ai eu l'avantage d'assister aux séances de la conférence impériale, j'ai appris beaucoup de choses concernant les difficultés auxquelles la Grande-Bretagne a à faire face dans ses rapports avec l'étranger. En réalité, il m'a toujours semblé que l'œuvre la plus utile, sinon le but principal de la conférence, fut de permettre aux représentants des autres parties de l'empire de venir apprécier la gravité de certains problèmes que la Grande-Bretagne avait à résoudre et l'importance des considérations qui s'y rattachaient. Je ne pense pas que la Grande-Bretagne ait eu, depuis deux ans, un problème d'aspect plus grave que celui des troubles de Chine, au sujet desquels on se demandait ici et là, l'an dernier, s'il allait éclater une guerre en Orient et si oui ou non notre pays devrait y prendre part. Outre ces troubles de Chine, stimulés, comme on a tout lieu de le croire, par d'autres parties du monde, il y a eu une grande agitation dans l'Inde. Si en plus de ce malaise existant en Chine et dans l'Inde vous donnez à la nation japonaise l'occasion de se sentir indignée et d'avoir des ressentiments contre l'empire britannique, je ne sais pas quelles en seront les conséquences. Je tiens à dire aux honorables députés d'en face que lorsque le Gouvernement s'est trouvé en face de la situation créée par cette résolution, et s'est vu forcé de se demander comment résoudre ce problème oriental, alors, et pour la première fois, nous avons conclu que nous ne pouvions pas approuver une politique d'exclusion qui nous était indiquée pour restreindre l'immigration, mais que nous ferions tout notre possible par la voie diplomatique pour veiller à ce que l'immigration japonaise au Canada soit réduite au minimum, en faisant en sorte de maintenir les relations amicales entre le Japon et le Canada et aussi entre le Japon et l'empire britannique.

L'hon. M. BENNETT: Le très honorable premier ministre voudra peut-être nous expliquer la remarque qu'il a faite il y a un ins-

tant, quand il a dit qu'il y en avait déjà trop maintenant.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai dit exactement ce que je pense. Je le dirais demain au Japon. J'estime qu'il y a trop d'ouvriers japonais en Colombie-Anglaise à l'heure actuelle. Je l'ai toujours affirmé.

L'honorable leader de l'opposition a fait hier des compliments à M. l'Orateur sur sa visite au Japon il y a vingt ans environ et sur le résultat de sa mission diplomatique. Croit-il que nous aurions réussi, même à cette époque-là, à obtenir la diminution qu'on a eue, si toute l'affaire avait été traitée par dépêches ou par le procédé indirect de négociations entre les ministères des affaires étrangères de Grande-Bretagne et du Japon? Si nous avons pu conclure l'arrangement en question, c'est parce que nous avons été en mesure d'envoyer là-bas l'un des nôtres, un membre de notre gouvernement, pour traiter directement avec le gouvernement japonais.

L'honorable leader de l'opposition a fait, hier, une remarque que je n'ai pas aimée. J'espère avoir mal compris ce qu'il a dit au sujet de la diplomatie de notre pays. Je prétends que le talent diplomatique du Canada relativement aux affaires canadiennes est aussi élevé que celui de la Grande-Bretagne ou de n'importe quelle autre partie de l'empire britannique.

L'hon. M. BENNETT: Je n'ai pas fait allusion au talent diplomatique du Canada.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis heureux d'entendre mon honorable ami dire cela.

L'hon. M. BENNETT: Quand je me rappelle que quelqu'un a pu garder le pouvoir de 1921 à 1926, comme mon très honorable ami l'a fait, j'ai une haute opinion de son habileté diplomatique.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je peux dire à mon honorable ami qu'il aura encore une plus haute opinion, s'il demeure six années de plus à son poste.

L'hon. M. BENNETT: Pas si longtemps que cela.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je résumerai, monsieur l'Orateur, en disant que si nous avons été portés à adopter l'attitude que nous avons prise au sujet de notre représentation en Europe et en Asie, attitude que nous espérons voir ratifier par la Chambre, c'est uniquement parce que nous désirons voir le Canada faire face à ses responsabilités comme l'une des nations-sœurs de l'empire britannique, pour jouer notre rôle relativement aux affaires canadiennes comme nous